CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MACEBELL 2021
JUNIORS, SENIORS & VÉTÉRANS

1- Buts et objectifs :

• Diffusion et vulgarisation du sport et des modes de vie sains.
• Augmentation des compétences athlétiques, échange d'expériences ;
• Garantir les principes du fair-play dans le sport ;
• Développement des sports de haut niveau ;
• Élection des athlètes les plus forts de France dans diverses catégories d'âges et de poids.

2- Lieu et date de la Compétition :

Lieu : PARIS. Centre Sportif Bertrand Dauvin – Grand Gymnase – 12 rue René Binet 75018

Date : Dimanche 12 décembre 2021

Date limite des engagements : Dimanche 28 novembre à minuit

Pesée : Dimanche 12 décembre 2021 entre 8h30 et 9h30

Cérémonie d'ouverture : 9h40

Début des épreuves : 10h

Club organisateur : Société Athlétique Montmartroise https://www.paris-sam.fr/

Important : En raison de la pandémie il faut présenter à l'accueil du Centre Sportif Bertrand Dauvin un passe sanitaire ou un examens de dépistage (RT-PCR, test antigénique ou autotest datant de 72 heures au maximum)

3- Contacts

Élisabeth Cayrel 06 37 85 24 74
girevoy1898@gmail.com

Pascal Delente 06 03 79 45 42
pascal.delente@yahoo.fr

4- Participation et conditions :

La compétition se déroule selon le règlement sportif de la Fédération Française de Force, qui est publiées sur le site web de la FFForce https://www.ffforce.fr.

Elle est ouverte à tous les détenteurs d'une licence compétition ou d'une licence individuelle de la FFForce.

Toutefois les titres de « Champion de France » ne seront décernés qu'aux athlètes de nationalité française.

Chaque athlète doit revêtir une tenue au couleurs de son club, notamment aux cérémonies d'ouverture et de remise des récompenses.

Les athlètes sont tenus de rester jusqu'à la fin de la compétition (sauf impératif majeur).

La compétitions est organisée pour chaque sexe en deux groupes, trois catégories d'âges et deux catégories de poids.

5 - Groupes :

- Professionnel :
  Hommes : macebell de 15 kg, 17, 5 kg ou 20 kg.
  Femmes : macebell de 10 kg ou 12, 5 kg.
- Amateur :
  Hommes : macebell de 5 kg, 7,5 kg,10 kg et 12,5 kg.
  Femmes : 5 kg et 7,5 kg.

6- Catégories d'âges :

- Catégorie «Juniors» (- de 20 ans)
- Catégorie « Seniors» (de 20 à 49 ans)
- Catégorie « Vétérans» : à partir de 50 ans

7- Catégorie de poids :

- -75 kg et +75 kg pour les hommes,
- -65 kg et +65 kg pour les femmes.

8- Épreuves :

- Biathlon classique
- Swing 360° no limit
  Pour ces deux épreuves, le macelifter devra concourir dans sa catégorie de macebell.
- Marathon 60'

Chaque épreuve fera l'objet d'un classement fonction du nombre de levées. Le vainqueur sera celui qui atteint score le plus élevé et se verra décerner le titre de Champion de France de la spécialité.

Au final, il y a 24 podiums potentiels (72 récompenses)

9 - <u>Frais d'engagement</u> :

Les droits d'inscriptions sont de 25€ par épreuve.

- Une épreuve : 25€,
- Deux épreuves, 50€,
- Trois épreuves, 75€.

Les athlètes peuvent régler le montant de leur engagement :

- *par PayPal à paiement@ffforce.fr,*
- *par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Force,*
- *par virement.*

BIC : BREDFRPPXXX
IBAN : FR76 1010 7001 1800 3130 5345 956

Les frais liés à la participation des athlètes aux compétitions (déplacement, hébergement, repas, frais d'engagement) sont pris en charge par les sportifs ou leur club.

10 - <u>Formalité d'inscription</u> :

Les pré-requis
Pour pouvoir participer au Championnat de France, il faut :

- Être à jour de sa licence fédérale (compétition ou individuelle).
- Remplir le formulaire d'inscriptions
- Payer les frais d'engagement
- Respecter les délais d'engagement

Le formulaire d'inscription n'aura pas valeur de confirmation définitive de la participation. L'inscription ne sera définitive qu'à partir du moment où elle aura été vérifiée et validée par le secrétariat de la Fédération Française de Force.

Les inscriptions de dernière minute ne seront pas tolérées car elles perturbent gravement l'organisation du Championnat.

Il est possible d'annuler l'engagement une semaine avant le début des épreuves en le signalant par mail à contact@ffforce.fr, sinon les frais d'engagement restent dus à la FFForce même si l'athlète ne se présente pas.

Formulaire d'inscription (*accessible ligne sur le site de la FFForce*)

On doit renseigner les informations suivante :

- Numéro de licence
- Club

- NOM
- Prénom
- Sexe
- Date et lieu de naissance
- Nationalité
- Nom de l'entraîneur

- Téléphone portable
- Email

- Dans quelle catégorie d'âge souhaitez-vous participer ?
  (Junior / Senior / Vétéran)
- Dans quelle catégorie de Poids ?
  (-75 kg et +75 kg hommes / -65 kg et +65 kg femmes).
- Dans quelle groupe?
  (Professionnel: Hommes 15 kg, 17,5 kg ou 20 kg ou +/ Femmes 10 kg ou 12,5 kg)
  (Amateur: Hommes 5 kg, 7,5 kg 10 kg ou 12,5 kg/ Femmes 5 kg ou 7,5 kg)
- Dans quelle épreuves ?
  (Biathlon classique / Swing 360° no limit / Marathon 60') (plusieurs réponses possibles)

11- <u>Programme de la compétition</u> :

Le programme de la compétition sera publiés après la fin des inscriptions, après réception du payement des frais d'engagement et au moins cinq jours avant le début de la compétition.

12-<u>Pesée</u> :

Les athlètes doivent se présenter à la pesée avec leur licence et une pièce d'identité.

13- <u>Contrôle antidopage</u> :

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) exerce son activité de contrôle antidopage conformément au code mondial antidopage et au standard international pour les contrôles et les enquêtes de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Elle peut organiser des contrôles sur tout sportif, en compétition ou hors compétition par des préleveurs (médecins, infirmiers…) formés, assermentés et agréés. https://www.afld.fr/

Quel que soit son niveau de pratique sportive, l'athlète est responsable de la prise des substances détectées dans ses échantillons.

https://www.ffforce.fr/fr/la-federation-francaise-de-force/lutte-contre-le-dopage-ffforce/le-dopage.html

14- <u>Loi informatique et libertés</u> :

Dans le cadre de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 le Participant a un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données de son dossier. Pour user de cette faculté, le participant doit s'adresser au secrétariat de la FFForce.

15- <u>Impondérables</u> :

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement à tout moment pour faire face aux impondérables.

© FFForce & CSNK 2021